

Formation continue des conseillers prud'hommes et défenseurs syndicaux

La CFDT veille à ce que les conseillers prud'hommes (CPH) et défenseurs syndicaux acquiert les connaissances indispensables pour exercer leurs missions dans les valeurs et les positions CFDT. L'Ifreb met en œuvre sur la rétention le cursus de formation proposé par la confédération CFDT. Ce programme de formation continue complète la formation initiale obligatoire dispensée par l'école nationale de la magistrature pour les CPH et la formation initiale des défenseurs syndicaux dispensée par la CFDT.



PUBLIC

- Conseillers prud'hommes proposés par l'URI CFDT Bretagne et nommés par les Ministères de la Justice et du Travail
- Défenseurs syndicaux nommés sur proposition de l'URI CFDT Bretagne



PROGRAMME

- En 2025 voici les thématiques proposées en Bretagne :

LES RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL

OBJECTIFS

- Identifier les différents types de rupture de contrat.
- S'approprier les règles entourant la rupture de la période d'essai d'un CDI.
- Distinguer les différentes ruptures du contrat de travail à durée indéterminée.
- Connaître la démarche à suivre en cas d'action en contestation du licenciement.

DATES ET LIEUX

- 27 > 29 janvier 2025, Ploufragan (22) et Rennes (35)
- 5 > 7 février 2025, Brest (29) et Lorient (56)

LE RÉFÉRÉ

OBJECTIFS

- Connaître les règles de compétence des référés.
- Identifier les pouvoirs du juge des référés.
- Connaître les règles de procédure applicables avant l'audience de plaidoirie.
- Appréhender le rôle actif du juge pendant les plaidoiries.
- Apprendre à délibérer et à rédiger une ordonnance de référé après l'audience.
- Appréhender le prononcé, les suites et les voies de recours après l'audience.

DATES ET LIEUX

- 25 > 26 mars 2025, Brest (29)
- 2 > 3 avril 2025, Rennes (35)

HARCÈLEMENT MORAL ET DISCRIMINATION

OBJECTIFS

- Définir les notions de harcèlement, discrimination et harcèlement discriminatoire afin d'en identifier l'existence.
- S'approprier les règles relatives à la charge de la preuve et à la prescription des actions en matière de harcèlement et discrimination.
- Appréhender le rôle et les pouvoirs du juge prud'homal en cas d'action en justice.

DATES ET LIEUX

- 16 > 18 juin 2025, Ploufragan (22) et Brest (29)
- 24 > 26 juin 2025, Rennes (35) et Vannes (56)

LE LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE

OBJECTIFS

- S'approprier la procédure et les obligations de l'employeur et des instances représentatives du personnel.
- Appréhender la justification du licenciement économique et son appréciation par le juge prud'homal.
- Identifier Le rôle de l'administration et du juge judiciaire ainsi que les différents recours.
- Identifier Les différentes sanctions applicables en matière de licenciement économique.

DATES ET LIEUX

- 6 > 8 octobre 2025, Vannes (56)
- 22 > 24 octobre 2025, Ploufragan (22)



DURÉE
Modules
de 2 à 3 jours



TARIF

Frais pédagogiques pris en charge par l'Ifreb et l'Union régionale interprofessionnelle CFDT Bretagne.

